

COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le Département : ARDECHE

ID: 007-200039832-20250303-D_2025_2_13-DE

Canton: LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération : D_2025_2_13

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 03 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice

: 31

Date de convocation du : 25 Février 2025

Présents: 25

Votants: 30

Objet : Travaux de réhabilitation de l'ancien hôpital : modifications sur les marchés de travaux

<u>Titulaires</u>: Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Pouvoirs:

Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques a donné pouvoir à Madame ESCHALIER Cathy Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel Monsieur GADILHE Sébastien a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT

Absent(s):

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Bérengère BASTIDE

M. Christian MANIFACIER, Vice-président en charge des bâtiments, indique que le chantier avance dans les délais. Le gros œuvre est maintenant terminé et le bâtiment est proche d'être « hors d'eau / hors d'air ». Les aléas de chantiers et les modifications du maître d'ouvrage nécessitent un ajustement sur les marchés. L'accostage fait apparaître un dépassement dont le montant est détaillé ci-dessous.

LOT 1 Rhône Alpes Démolition : RAS

LOT 2 Ducros - GROS ŒUVRE: +25 968,66€

Réfection du mur ; ajout de couvertines à l'exterieur ; modification de l'ouverture de la porte donnant sur la source ; élévation extension ; dépose étanchéité médiathèque ; ouverture en sous-œuvre ; rebouchages en agglos ; rehausse acrotères.

LOT 3 LB BTP - Charpente, couverture, zinguerie : RAS

LOT 4 Brouchier - Etanchéité: +13 974,09€

Remplacement étanchéité médiathèque ; dallage terrasse médiathèque ; acrotères (transfert lot 5).

LOT 5 Façades AZ - Façades - Isolation Thermique par l'extérieur : _ 34 504.77€

En + Augmentation épaisseur isolant. En - suppressions de surfaces LOT 6 Escharavil - Menuiseries extérieures Aluminium : + 14 928€ Modifications menuiseries ; contrôle d'accès ; ajouts portes / ouvertures

LOT 7 Escharavil - Stores + Brises Soleil Motorisés : + 6761€

Ajout coffres galva pour ITE

LOT 8 : Giraud Delay - métallerie : RAS LOT 9 Axed - Portes Automatiques : + 2410€

Ajout d'une porte automatique

LOT 10 Gero - Menuiseries Intérieures bois - Agencement : +3384,4€ Ajouts coulissants, chassis et portes ; suppression banque d'accueil

LOT 11 TSO - Plâtrerie - Doublages - Cloisons - Peintures - Nettoyages : +3 569.14€

Modifications cloisons et donc surfaces métrées

LOT 12 Duclaux - CHAPES : RAS LOT 13 Yaman Céramics SOLS : RAS

LOT14 : Déco Gounon - Sols souples : RAS LOT 15 : Copas - appareils élévateurs : RAS

LOT 16 G. Robert - Electricité : Courants faibles/Courants forts : +42 489€

Modifications agencements ; modifications contrôles d'accès ; vidéophonie ; alarme

LOT 17 Estève - plomberie : - 1830€

Modification agencement

LOT 18 Hervé Thermique - photovoltaïque : RAS

LOT 19 Copas - monte personne : RAS

Le montant total proposé des modifications est de 77 149,52€ HT sur un montant initial 2 030 536,55€ HT soit +3,8%. Un tableau récapitulatif est annexé à la délibération.

Envoyé en préfecture le 06/03/2025 Reçu en préfecture le 06/03/2025

ID: 007-200039832-20250303-D_2025_2_13-DE

Publié le

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, VALIDE les propositions de modifications présentées ci-dessus,

AUTORISE le SDEA, maître d'ouvrage délégué à signer ces modifications et à engager toutes les démarches administratives afférentes,

DONNE POUVOIR au Président pour signer tout document ou engager toutes démarches relatives à cette affaire.

Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 03/03/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le